Mag Centre, 11 septembre 2013

Non-cumul des mandats: la commission des lois du Sénat n’en veut pas

11 sept 2013 | Catégorie: Mag'politique

J'aime Partager 3 Tweet 0 g+1 0

Au Sénat, la commission des lois qui se doit d’examiner le texte avant son passage en séance publique à partir du 18 septembre a rejeté hier le projet de loi interdisant le cumul d’un mandat parlementaire avec un mandat d’exécutif local. Pour Jean-Pierre Sueur, son président socialiste, ce n’est pas une surprise : « *A la Haute Assemblée, la gauche ne dispose que de cinq voix de majorité. A partir du moment où le RDSE (qui comprend beaucoup de radicaux (PRG) culturellement attachés au cumul) vote contre, nous n’avons plus de majorité. Mais je tiens à préciser que les communistes, les verts et tous les socialistes, ont voté pour, seuls trois se sont abstenus. Moi, et depuis longtemps, je suis favorable à cette réforme emblématique du mandat présidentiel de François Hollande* ».

La veille, la commission des lois avait auditionné le ministre de l’Intérieur qui avait tenté de décourager les sénateurs de mener une guérilla contre cette « *révolution démocratique. Elle représentera une véritable révolution de nos pratiques politiques. Elle est une forme d’aboutissement de la logique de décentralisation lancée par la gauche il y a plus de 30 ans* », avait- il plaidé avant de souligner que le texte est « *à la fois souple sur la date d’application et strict sur le périmètre des fonctions concernées* ». Sa mise en œuvre en 2017 « *va permettre à chacun d’anticiper, de s’organiser, de prévoir* » », a-t-il estimé, précisant même « *la loi a déjà porté ses effets sur les prochaines municipales* ». En effets plusieurs députés maires socialistes, notamment d’arrondissements parisiens ont

.

Phoca PDF